

États financiers de

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

31 mars 2014

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Table des matières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
--	--------------

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5 - 6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

ANNEXES

Aides gouvernementales	1
Dépenses - volet concertation et volet administration générale	2
Dépenses des projets	3
Suivi des apports reportés	4

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la *Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean*, qui comprennent le bilan au *31 mars 2014*, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.*¹

Le 10 juin 2014

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A106055

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
PRODUITS		
Aides gouvernementales (annexe 1)	5 596 545	9 205 996
Intérêts	38 706	30 043
Services et loyers	75 592	119 964
Vente de drapeaux et d'articles promotionnels	14 110	19 150
	5 724 953	9 375 153
CHARGES		
Dépenses - volet concertation (annexe 2)	529 328	462 025
Dépenses - volet administration générale (annexe 2)	349 309	387 518
Dépenses des projets (annexe 3)	4 677 545	8 285 996
Dépenses - projet drapeaux	9 929	19 280
	5 566 111	9 154 819
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	158 842	220 334

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total 2014	Total 2013
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	585 582	537 778	1 123 360	903 026
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(6 448)	165 290	158 842	220 334
AFFECTATIONS INTERNES	179 785	(179 785)	-	-
SOLDE À LA FIN	758 919	523 283	1 282 202	1 123 360

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Bilan

au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	544 898	356 641
Placements temporaires (0,65 % à 1,15 %, échéant en 2014)	3 376 278	4 289 819
Débiteurs (note 3)	8 089	9 548
Subventions à recevoir	5 012 205	3 176 268
Stocks	24 761	31 652
Charges payées d'avance	8 984	16 877
Tranche de la subvention à recevoir afférente aux immobilisations corporelles échéant à moins d'un an	-	51 981
	8 975 215	7 932 786
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	993 529	1 037 130
	9 968 744	8 969 916

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Bilan

au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	881 399	1 104 757
Apports reportés (annexe 4)	7 570 533	6 238 270
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	-	102 323
	8 451 932	7 445 350
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS		
CORPORELLES (note 7)	234 610	246 933
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	154 273
	8 686 542	7 846 556
ENGAGEMENTS (note 10)		
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	758 919	585 582
Actifs nets non affectés	523 283	537 778
	1 282 202	1 123 360
	9 968 744	8 969 916

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	158 842	220 334
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	54 856	60 176
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 323)	(12 323)
	201 375	268 187
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	1 125 148	1 964 014
	1 326 523	2 232 201
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des subventions à recevoir	(1 835 937)	196 774
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 255)	(3 401)
Variation de la subvention à recevoir afférente aux immobilisations corporelles	51 981	42 355
	(1 795 211)	235 728
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(256 596)	(92 677)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(725 284)	2 375 252
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 646 460	2 271 208
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	3 921 176	4 646 460

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 9.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-Saint-Jean (l'« Organisme »), constituée en vertu de la Loi du Québec à caractère public, a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en matière de développement régional.

L'Organisme a une vocation de coordination et de programmation du développement qu'il assume en partenariat avec le gouvernement du Québec. Conformément au contrat de collaboration entre le gouvernement du Québec et l'Organisme, ce dernier s'est engagé à gérer les fonds attribués au Fonds régional de développement, incluant les activités découlant du Fonds d'aide aux entreprises et toutes autres activités que lui confierait le gouvernement.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. L'Organisme conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de la juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
Bâtisse	4 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont amortis aux mêmes taux que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la valeur de réalisation nette des stocks, la juste valeur de certains instruments financiers et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

3. DÉBITEURS

	2014	2013
	\$	\$
Clients	1 442	8 158
Taxes à la consommation	6 647	1 390
	8 089	9 548

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Terrain	75 967	-	75 967	75 967
Bâtisse	1 321 823	464 259	857 564	889 276
Mobilier de bureau	126 937	95 875	31 062	38 827
Matériel informatique	189 438	160 502	28 936	33 060
	1 714 165	720 636	993 529	1 037 130

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 3,5 %, est garanti par un lien sur le terrain et la bâtisse. Le montant autorisé est de 25 000 \$ et est renouvelable annuellement.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2014	2013
	\$	\$
Fournisseurs	9 728	38 636
Engagements	727 275	908 239
Salaires	97 843	110 015
Sommes dues à l'État	23 058	23 487
Frais courus	23 495	24 380
	881 399	1 104 757

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports ayant servi à l'acquisition de la bâtisse, du mobilier de bureau et du matériel informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	246 933	259 256
Montants amortis dans les résultats	(12 323)	(12 323)
Solde à la fin	234 610	246 933

8. DETTE À LONG TERME

Emprunt, 7,98 %, échu en 2014	-	51 981
Emprunt, taux préférentiel plus 0,5 %, remboursé en 2014	-	204 615
	-	256 596
Tranche échéant à moins d'un an	-	(102 323)
	-	154 273

9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

Débiteurs	1 459	183
Stocks	6 891	(1 951)
Charges payées d'avance	7 893	(4 101)
Créditeurs et charges à payer	(223 358)	(111 218)
Apports reportés	1 332 263	2 081 101
	1 125 148	1 964 014

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	544 898	356 641
Placements temporaires	3 376 278	4 289 819
	3 921 176	4 646 460

10. ENGAGEMENTS

Ententes spécifiques

Le solde des ententes spécifiques engagées mais non versées au 31 mars 2014 est de 4 084 020 \$.

Projets structurants

Le solde des projets structurants engagés mais non versés au 31 mars 2014 est de 710 500 \$.

Études et recherches

Le solde des études et recherches engagées mais non versés au 31 mars 2014 est de 265 200 \$.

Autres projets subventionnés

Le solde des autres projets subventionnés engagés mais non versés au 31 mars 2014 est de 2 485 453 \$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aides gouvernementales

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 1

	2014	2013
	\$	\$
FONCTIONNEMENT (FDR)	879 000	850 000
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	25 514	10 000
ENTENTES SPÉCIFIQUES		
Accessibilité culture	30 000	30 000
Approche commune	81 590	74 791
Association forestière	50 000	50 000
Association touristique régionale SLSJ	-	125 000
Condition féminine	40 000	48 000
Conditions de vie, santé et aspirations des jeunes	60 000	60 000
Conseil des arts et lettres	-	20 000
CREPAS	50 000	50 000
Développement de l'agroalimentaire	50 000	90 000
Économie sociale	31 250	31 250
Fonds de recherche agriculture nordique	50 000	50 000
Immigration	16 000	-
MigrAction	50 000	50 000
Promotion des métiers de l'agriculture	8 424	-
Santé et bien-être des hommes	50 000	-
	567 264	679 041

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aides gouvernementales

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 1 (suite)

	2014	2013
	\$	\$
AUTRES PROJETS SUBVENTIONNÉS		
Auditorium Dufour	125 000	-
Cellule innovante bovins	-	11 500
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	2 423 873	1 368 158
Corvée collective	-	24 000
Fêtes du 175 ième anniversaire du Saguenay-Lac-St-Jean	30 000	70 000
Fonds québécois d'initiative sociale	1 330 638	104 089
Groupe des partenaires de développement forestier	-	20 000
48ième finale des Jeux du Québec	50 000	50 000
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	-	5 841 190
Saines habitudes de vie	80 446	99 424
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	16 810	46 658
Table de l'innovation	40 000	-
Autres (moins de 10 000 \$)	28 000	31 936
	4 124 767	7 666 955
	5 596 545	9 205 996

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses - volet concertation et administration générale

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 2

	2014	2013
	\$	\$
DÉPENSES - VOLET CONCERTATION		
Salaires et charges sociales	476 859	408 124
Allocation du président	12 000	12 000
Déplacements et représentation - personnel	26 740	19 613
Déplacements - instances démocratiques	8 411	10 869
Réunions et concertations - instances démocratiques	3 194	8 158
Honoraires de consultants	2 124	3 261
	529 328	462 025
DÉPENSES - VOLET ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales	159 161	153 027
Assurances	13 344	9 024
Contractuels	-	389
Entretien et réparations de la bâtisse	27 944	27 543
Taxes, licences et permis	31 818	31 194
Électricité et chauffage	22 724	20 662
Frais de formation	5 529	6 722
Frais de bureau	25 413	38 224
Honoraires professionnels	4 995	8 564
Publicité et représentation	4 855	12 684
Télécommunications	7 811	15 564
Intérêts et frais bancaires	697	502
Intérêts sur la dette à long terme	2 485	15 566
Amortissement des immobilisations corporelles	54 856	60 176
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 323)	(12 323)
	349 309	387 518

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses des projets

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 3

	2014	2013
	\$	\$
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	25 514	10 000
ENTENTES SPÉCIFIQUES		
Accessibilité culture	30 000	30 000
Approche commune	81 590	74 791
Association forestière	50 000	50 000
Association touristique régionale SLSJ	-	125 000
Condition féminine	40 000	48 000
Conditions de vie, santé et aspirations des jeunes	60 000	60 000
Conseil des arts et lettres	-	20 000
CREPAS	50 000	50 000
Développement de l'agroalimentaire	50 000	90 000
Économie sociale	31 250	31 250
Fonds de recherche agriculture nordique	50 000	50 000
Immigration	16 000	-
MigrAction	50 000	50 000
Promotion des métiers de l'agriculture	8 424	-
Santé et bien-être des hommes	50 000	-
	567 264	679 041

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses des projets

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 3 (suite)

	2014	2013
	\$	\$
AUTRES PROJETS SUBVENTIONNÉS		
Auditorium Dufour	125 000	-
Cellule innovante bovins	-	11 500
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	2 423 873	1 368 158
Corvée collective	-	24 000
Fêtes du 175ième anniversaire du Saguenay-Lac-St-Jean	30 000	70 000
Fonds québécois d'initiative sociale	1 300 638	74 089
Groupe des partenaires de développement forestier	-	20 000
48ième finale des Jeux du Québec	50 000	50 000
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	-	5 811 190
Saines habitudes de vie	80 446	99 424
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	6 810	36 658
Table de l'innovation	40 000	-
Autres (moins de 10 000 \$)	28 000	31 936
	4 084 767	7 596 955
	4 677 545	8 285 996

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Suivi des apports reportés

de l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE 4

	Apports reportés au début	Ajustement d'engagements des années antérieures	Aides gouvernementales obtenues	Apports constatés à titre de produits	Apports reportés à la fin
Fonds de développement régional					
Fonctionnement	-	-	879 000	879 000	-
Ententes spécifiques	4 335 057	-	1 022 304	504 444	4 852 917
Projets structurants à rayonnement régional (PSRR)	-	21 520	251 480	273 000	-
	4 335 057	21 520	2 152 784	1 656 444	4 852 917
Autres projets subventionnés					
Diversification économique	128 159	-	-	25 514	102 645
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	(4 388)	-	3 393 432	2 423 873	965 171
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)		-	-	-	-
Fonds québécois d'initiative sociale	1 575 732		1 028 947	1 330 638	1 274 041
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	13 442	-	40 000	16 810	36 632
Saines habitudes de vie	67 673		122 192	80 446	109 419
Autres	122 595	(10 205)	180 138	62 820	229 708
	1 903 213	(10 205)	4 764 709	3 940 101	2 717 616
	6 238 270	11 315	6 917 493	5 596 545	7 570 533